



CHAMPIONNAT U 13 MASCULIN SAISON 2026 / 2027

REGLEMENT PARTICULIER

Pour tous les points non repris ci-après et dans les règlements généraux du CD 62, les règlements de la Ligue des Hauts de France ou les règlements fédéraux s'appliquent à tous les championnats organisés par le CD 62

La commission sportive pourrait être amenée à revoir certains points de ce règlement et y apporter des modifications

PREMIERE PHASE

Le championnat « U 13 Masculin » est composé de 14 poules de 6 équipes qui se rencontreront en match ALLER. Un classement inter poules des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} sera effectué. Afin de qualifier les équipes au niveau régionales et ceux qui joueront dans les différents niveaux départementales.

DEUXIEME PHASE

Les 3 meilleurs premiers accèderont au niveau Régional, sauf si un club a déjà une équipe qui évolue au niveau Régional. La place sera proposée à une autre équipe classée première dans l'ordre du classement.

A l'issue de la première phase de Brassage, les équipes seront réparties en quatre niveaux

- « ELITE » Les 11 autres équipes classées 1^{ère} de chaque poule et les 5 meilleures équipes classées 2^{ème}
- « EXCELLENCE » Les 9 autres équipes restantes classées 2^{ème} et les 7 meilleures équipes classées 3^{ème}
- « HONNEUR » Les 7 autres équipes restantes classées 3^{ème} et les 9 meilleures équipes classées 4^{ème}
- « PROMOTION » Les 5 autres équipes restantes classées 4^{ème} et les 14 équipes classées 5^{ème} et les 14 équipes classées 6^{ème}.

Attribution du titre de champion départemental U13M « ELITE »

A l'issue de la première phase

- ⇒ Les 11 autres équipes classées 1^{ère} de chaque poule et les 5 meilleures équipes classées 2^{ème} seront réparties en 2 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « ELITE ».
- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M ELITE.
Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

ARBITRAGE U13M ELITE :

Les arbitres sont désignés par le répartiteur arbitre du district concerné. Les frais d'arbitrage sont régler à part égale par les clubs même si le club à une école d'arbitrage.

Attribution du titre de champion départemental U13M « EXCELLENCE »

- ⇒ Les 9 autres équipes restantes classées 2^{ème} et les 7 meilleures équipes classées 3^{ème} seront réparties en 2 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.
- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M EXCELLENCE.
Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

Attribution du titre de champion départemental U13M « HONNEUR »

- ⇒ Les 7 autres équipes restantes classées 3^{ème} et les 9 meilleures équipes classées 4^{ème} seront réparties en 2 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.
- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M HONNEUR.
Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

Attribution du titre de champion départemental U13M « PROMOTION»

A l'issue de la première phase

- ⇒ Les 5 autres équipes restantes classées 4^{ème}, les 14 équipes classées 5^{ème} et les 14 équipes classées 6^{ème} seront réparties en 4 poules de 10 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.
- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront dans une des salles de l'un des clubs finissant 1^{er} de la poule, pour disputer les demi-finales U13M PROMOTION le Samedi 22 mai.
La finale des équipes vainqueur du 22 mai 2027 se disputera le Samedi 29 mai 2027 dans la salle d'un des deux clubs finaliste.
Si aucun des clubs jouant les demi-finales ou finales n'est intéressé pour recevoir cet événement. La commission sportive fera jouer ces rencontres sur terrain neutre.
Dates retenues : **Week-end : 22 mai et 29 mai 2027**

N. B.

AMBLETEUSE / MARQUISE 1 reçoit salle HERVE DUBUISSON à MARQUISE

AMBLETEUSE / MARQUISE 2 reçoit salle LAMBERT à MARQUISE

ARDRES reçoit Salle des Sports à ARDRES

Responsables des Championnats U 13 masculin brassage

Poule A-B-C-D-E-F-G

Michèle ROBILLART

Portable : 06 83 21 54 08

qualification.c62@orange.fr

Poule H-I-J-K-L-M-N

Dany PENIN

Portable : 06 84 89 42 38

dany.penincd62@gmail.com

Responsables des Championnats : 2^{ème} phase

Elite et Excellence

Michèle ROBILLART

Honneur et Promotion

Dany PENIN